

CHANTIER À FAIBLE IMPACT ENVIRONNEMENTAL : L'EXEMPLE DU PÔLE DES MUREAUX



La ville des Mureaux a établi une méthode d'organisation pour assurer le suivi de la construction du pôle. Un projet global de gestion a permis d'identifier les points d'optimisation pour qu'à chaque étape des outils et moyens soient mis en place. L'ensemble des décisions et actions sur le chantier a été coordonné par un moniteur HQE, Elan.

Des choix à chaque phase

Dès la programmation, il a été décidé de conserver la partie ancienne de la Mairie, et une charte de chantier à faibles nuisances a été intégrée. La planification des tâches a favorisé le suivi et la mise en œuvre des mesures de réduction des impacts du projet y compris lors du déménagement transitoire des bureaux.

Le personnel de la mairie, les riverains ont été associés et informés par une lettre d'information, un numéro vert et une boîte mail à disposition et sur le chantier, par une permanence mensuelle.

À la déconstruction, pour limiter les nuisances du chantier et optimiser le tri, il a été procédé à l'identification et la quantification des déchets. Les déchets industriels spéciaux, amiante et plomb, ont été déposés manuellement. La manière de déconstruire et le matériel ont été choisis pour réduire le bruit, les poussières, et optimiser les gestes. À la conception, les déchets ont été réduits à la source par le calepinage des matériaux, notamment des revêtements carrelés.

Lors du chantier de construction, des dispositions ont été prises pour éviter le gaspillage concernant la livraison et le stockage des matériaux et préserver les ouvrages exécutés.

GESTION DES DÉCHETS

Sur le poids total de 911 tonnes, la masse valorisée est de 763 tonnes soit 83 %.



Les bennes bois et fers.



Le pré-tri par type de déchet.

Interlocuteur unique pour les riverains

Suivi du traitement des demandes

Mise en place d'un N° Vert

d'une adresse e-mail

d'une information régulière

N° Vert 8 600 448 719

à l'adresse e-mail : pole.atmos@ville-mureaux.fr

Lettre aux Mairie

• Le suivi

Un bilan a été fait tous les deux mois. Chaque type de déchets a eu son bordereau de suivi, fiche d'identité avec provenance et destination. La traçabilité était assurée, pour chaque benne, par des bons de décharge ou des bons de pesée. Avant déconstruction des bureaux, il a été procédé à un désamiantage et à la dépose de peinture au plomb.

• Le tri et le stockage

Le tri sélectif a été organisé en fonction des filières de valorisation et de récupération, le bois, les métaux, les bétons, les briques et pierres, le plâtre... Les pierres et les ardoises provenant de la déconstruction ont été réutilisées sur le nouveau bâtiment.

Une gestion de chantier

LIMITATION DES NUISANCES

• Les nuisances acoustiques

Des moyens matériels ont été mis en place pour les limiter, liaison radio avec le grutier, utilisation de banches mises en place sans marteau, prévision du maximum des réservations en amont pour réduire les percements après coulage (notamment passage des réseaux et gaines techniques), localisation du compresseur dans le bâtiment pour minimiser le bruit en émanant, utilisation d'engins et équipements électriques télécommandés. Des mesures acoustiques ont été réalisées pour vérifier le niveau sonore du chantier.

• Les nuisances visuelles

Une clôture de 2 mètres a été édiflée dans laquelle a été réservée une fenêtre grillagée pour que les habitants suivent ce chantier fédérateur pour la ville. Le nettoyage du chantier a été effectué régulièrement et la propreté des voiries a été assurée en phase de gros œuvre avec une aire réservée au lavage des roues des camions.



Le tri des pierres à la démolition.



La réutilisation en sous-bassement.

• Les nuisances des déplacements

Un plan de circulation a été réalisé pour toutes les entreprises ainsi qu'une aire de déchargement en dehors de la circulation.

• Les nuisances - poussières - boues - laitances de béton

Pour empêcher les poussières dans l'air, les gravats manipulés ont été arrosés et les bennes bâchées en cas de besoin. Un système de décantation des eaux de lavage et des bennes à béton a été mis en place.

LIMITATION DES CONSOMMATIONS DE RESSOURCES

Des mesures ont été prises pour restreindre les consommations d'électricité et d'eau et celles-ci ont été suivies par des relevés mensuels. Concernant l'électricité les éco-gestes préconisés ont été d'éteindre tout chauffage ou matériel hors périodes d'utilisation effective, par exemple les phares des grues. Les comportements pour la réduction des consommations ont été favorisés par la sensibilisation de chacun.

FORMATION ET SUIVI DES MODIFICATIONS

Le coordonnateur a mené une campagne d'affichage sur le chantier rappelant les gestes à suivre, par exemple "Éteignez les moteurs des camions pendant les livraisons". L'évacuation des matériaux a été préparée en termes d'horaires, de circulation des camions selon un plan de circulation.

Tous les compagnons ont reçu une formation sur la HQE, sur le tri des déchets et sur les gestes verts, notamment pour éviter le gaspillage des matériaux.



La gestion des tâches pour chaque phase a pris toute son ampleur sur le chantier. Un suivi des modifications a été organisé et archivé. Les remarques des riverains formulées pendant cette phase ont toutes été prises en compte et traitées immédiatement.



Réussir un chantier intégrant l'environnement

LE CHANTIER :

- Le tri sélectif des déchets :
 - Sur le chantier

Pendant la phase curage - démolition

- Le bois
- Les métaux
- Le plâtre
- Le béton
- Les DIB : les Déchets Inertes Banals (Plastique, Moquette, Tissus, Isolants, Verre, ...)
- La terre
- Les déchets dits dangereux, le fuel, l'amiante, le plomb

Les abréviations :

GTC : gestion technique centralisée

DIS : déchets industriels spéciaux.

Rédaction : Dominique Bulle (Les Mureaux) et Madeleine Nœuvéglise (Arene)

Coordination éditoriale: Muriel Labrousse assistée de Pascale Gorges (Arene)